

**Discours du Secrétaire général adjoint de l'OMD, Ricardo Treviño, lors de la cérémonie de lancement du Programme A-CPI  
Bruxelles, le 11 avril 2019**

Cela fait maintenant 25 ans que les membres de l'OMD se sont retrouvés à Arusha, en Tanzanie, et ont fait preuve de leur engagement à combattre la corruption et encourager l'intégrité dans les douanes.

Depuis lors, l'OMD n'a cessé de compiler les leçons tirées des initiatives de ses membres en matière d'intégrité, comme en fait preuve notre recueil de meilleures pratiques.

Le renforcement des capacités faisant partie de ses attributions, l'OMD a aussi su aider ses membres à mettre en œuvre leurs déclarations sur l'intégrité, à transformer leur engagement en actions. Ce vide entre la politique et la pratique est bien souvent le plus difficile à franchir – dans tous les aspects de la Douane, mais plus encore lorsqu'il s'agit d'un sujet si complexe et sensible tel que l'intégrité.

La Déclaration d'Arusha a été révisée en 2003 dans un effort de fournir une approche plus pratique à l'intégrité douanière. Dix ans plus tard, l'OMD produisait le Guide pour le Développement de l'Éthique dans le cadre du Dossier sur le Développement Organisationnel, et ce afin de guider les efforts de renforcement des capacités dans cette direction.

Il va sans dire que le processus d'implémentation de l'intégrité dans les douanes a évolué bien plus lentement que d'autres développements dans le domaine de la Douane. Et cela se voit dans les défis particuliers liés à l'intégrité. Car le changement ne se fait pas via les douanes uniquement : l'OMD, par sa nature, se concentre sur les douanes, mais la corruption touche bien souvent un fragment de la société plus large, avec de multiples acteurs venant de toutes parts.

Pour qu'une initiative en matière d'intégrité ait une chance d'aboutir, il faut qu'elle soit ciblée et soignée. L'OMD a déjà prodigué son aide à ses membres dans le domaine de l'intégrité, en matière de diagnostic et d'évaluation, en stratégies de sensibilisation et formation, et en cartographie des risques corruptogènes.

Jusqu'à-là, le support de l'OMD était délivré de manière ad hoc, les besoins et opportunités se recoupant avec l'agenda annuel de renforcement des capacités de l'OMD.

En coopération avec l'Agence Norvégienne pour la Coopération au Développement (Norad), l'OMD tend à répondre à la limite de ce modèle de réponses ad hoc. Le nouveau Programme Anti-Corruption et Promotion de l'Intégrité s'engage sur cinq ans, une période nécessaire pour combattre la corruption.

Cet engagement est mutuel : A-CPI représente non seulement l'engagement financier du gouvernement et des citoyens norvégiens, l'engagement technique de l'OMD, mais aussi et surtout, le vôtre, administrations partenaires A-CPI.

Chacune de vos administrations, en s'engageant dans le Programme A-CPI, a fait un pas concret afin de mettre en œuvre le changement. Cet engagement se manifeste également dans les discussions et



préparations entamées avec l'équipe OMD–A-CPI, afin de développer un plan d'action spécifique à votre pays.

Nous sommes conscients que les changements nécessaires ne se feront pas en une nuit. Mais le cadre qu'offre le Programme A-CPI nous permettra d'établir des objectifs clairs, de faire en sorte que nos efforts soient ciblés et que nous maximisions les opportunités de succès.

J'en appelle donc à l'engagement de votre administration à mener des actions combattant la corruption et suis reconnaissant de l'appui de Norad, qui nous permet de travailler ensemble sur ce nouveau Programme A-CPI.

En travaillant en collaboration, nous pouvons créer une intégrité douanière telle qu'imaginée il y a tant d'années dans la Déclaration d'Arusha.

Merci.